

RCSP - sponsoring 1

### Philipe GADAL Président du Racing Club Salvetat Plaisance xv

### "

Madame, Monsieur,

Nous serions très honorés de pouvoir vous compter au nombre des partenaires du Racing Club Salvetat Plaisance XV.

Depuis des décennies, grâce aux efforts de tous, joueurs et joueuses, bénévoles et amis, nous avons réussi à bâtir un club qui compte, qui est reconnu par ses résultats sportifs et par le nombre de ses licenciés (350) : un club formateur, avec son école de rugby et ses catégories jusqu'aux seniors.

Pour poursuivre notre aventure et contribuer d'avantage à la vie et au rayonnement de nos villes de l'Ouest Toulousain, nous avons besoin de vous.

Le partenariat que nous vous proposons est basé sur la réciprocité: vous nous accompagnez dans notre projet de devenir un club majeur amateur de la région, en nous apportant votre soutien financier et nous assurons en retour la promotion de votre image sur nos supports de communication ou nos équipements, auprès des familles de nos licenciés, des supporters du club et sur les terrains où évoluent nos équipes.

Je ne peux que vous encourager à devenir partenaire du Racing Club Salvetat Plaisance xv : nous avons tous quelque chose à y gagner

### Partenaire: sponsor ou mécène ?

Le partenariat avec le RCSP xv peut prendre plusieurs formes, le sponsoring ou le mécénat sportif.

Le sponsoring s'apparente à une prestation de service, liant le versement d'une somme d'argent à une prestation de communication ou de publicité assurée par le club et définie préalablement par contrat.

Le mécénat sportif en revanche est un don effectué au club sans contrepartie, excepté la mention du nom et du logo du mécène pour en valoriser l'image dans les supports de communication du club.

### Les avantages

La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires hors taxes (Art 238 bis du CGI).

Les exploitants individuels peuvent faire un don dans le cadre de leur activité professionnelle ou à titre privé. Ils ont intérêt à choisir ce régime des particuliers car la réduction d'impôt est de 66 % du don, dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable.

DEVENIR PARTENAIRE, C'EST SURTOUT ACCOMPAGNER UN CLUB SPORTIF DANS SA MISSION D'INTEGRATEUR SOCIAL DE L'ECOLE DE RUGBY AUX SENIORS





#### Plusieurs interlocuteurs à votre disposition:

Philipe GADAL - 06 80 55 36 12

Jaques DELORME - 05 61 07 48 03

Joëlle VIEUX - 06 64 96 65 42

J-Pierre DUNAC - 06 07 91 60 36

Emmanuel DUNAC - 06 75 19 61 43

#### Coordonnées du club

Siège
Racing club SALVETAT Plaisance
Mairie.
31880 La SALVETAT St Gilles

Stade
Stade des BARRACQUES,
Avenue de Gascogne
31880 La SALVETAT St Gilles
Tél: 05 61 07 31 70

**Vous pouvez consulter notre site internet:** 

www.rcsp-xv.kalisport







# DEUX COMMUNES UN CLUB









CITROËN







PLAISANCE DU TOUCH

ZAC DE LA MÉNUDE 05 61 91 90 90





















# VENEZ GAGNER AVEC NOUS NOS TROIS DERNIERES SAISONS TROIS TITRES



NOS JUNIORS
CHAMPIONS DES
PYRENNEES
PHILIPONNEAU



NOS SENIORS CHAMPIONS DES PYRENNEES HONNEUR



# **VENEZ GAGNER AVEC NOUS**



NOS SENIORS CHAMPIONS DES PYRENNEES RESERVES HONNEUR



# **FORMULE 1**

# **CONTRAT PUBLICITE SUR PANNEAU D AFFICHAGE**

### Panneau d'affichage du Club

Dimension panneau vertical: 695x1880 Dimension panneau horizontal: 3750x675





### **FORMULE 1**

### **CONTRAT PUBLICITE SUR PANNEAU D AFFICHAGE**

#### Article 1

- Contrat valable pour un panneau sur le panneau d'affichage d'une dimension de 3750x675
- Contrat établi pour une saison, renouvelable trois fois.
- Les frais de confection du panneau, réalisé selon les indications du partenaire, sont à la charge du RCSP réalisé selon les indications du partenaire, sont à la charge du RCSP.
- Les frais techniques de maintenance durant la période du contrat sont la charge du RCSP.
- Nous pouvons aider à la confection de cet espace:

Le partenaire nous fournira les indications à mettre sur le panneau, après validation du bon à tirer, le RCSP lance la fabrication.

. Article 2 Dans ce contrat, outre l'affichage de l'espace publicitaire, est compris:

- Une carte permanente d'accès au stade
- Une annonce publicitaire à la mi-temps de chaque match à domicile.
- Participation aux différentes manifestations organisées par la commission « Partenariat »
- Un logo sur le site internet du club et coordonnées d'activité professionnelle
- Invitation aux repas partenaires avant match (2 par saisons)
- Possibilité de communiquer sur la vie de son entreprise

Le tarif est fixé à: 1400 euros la première année.

1000 euros la deuxième année.

1000 euros la troisième année.



### **FORMULE 2**

### **CONTRAT PUBLICITE SUR PROTECTION POTEAUX**

#### **Article 1**

- Contrat valable pour un espace publicitaire d'une dimension de 2m x 0.25m.
- Contrat établi pour une saison, renouvelable deux fois.
- Les frais de confection de cet espace, réalisé selon les indications du partenaire, sont à la charge du RCSP.
- Les frais techniques de maintenance durant la période du contrat sont la charge du RCSP.
- Nous pouvons aider à la confection de cet espace:



Le partenaire nous fournira les indications à mettre sur cet espace, après lancement de la fabrication

Article 2 Dans ce contrat, outre l'affichage de l'espace publicitaire, est compris:

- Une carte permanente d'accès au stade
- Une annonce publicitaire à la mi-temps de chaque match à domicile.
- Participation aux différentes manifestations organisées par la commission « Partenariat »
- Un logo sur le site internet du club et coordonnées d'activité professionnelle
- Invitation aux repas partenaires avant match (2 par saisons)
- Possibilité de communiquer sur la vie de son entreprise

Le tarif est fixé à: 800 euros les deux poteaux et 1500 € les 4 poteaux la première année. (2 faces) 500 euros les 2 poteaux et 1000 euros les 4 poteaux la deuxième année.



### **FORMULE 3**

### **CONTRAT PUBLICITE SUR PANNEAU AUTOUR DU TERRAIN**

#### Article 1

- Contrat valable pour un panneau d'affichage d'une dimension de 3000 x 750
- Contrat établi pour une saison, renouvelable deux fois.
- Les frais de confection du panneau, réalisé selon les indications du partenaire, sont à la charge du RCSP réalisé selon les indications du partenaire, sont à la charge du RCSP.
- Les frais techniques de maintenance durant la période du contrat sont la charge du RCSP.
- Nous pouvons aider à la confection de cet espace:



. Article 2 Dans ce contrat, outre l'affichage de l'espace publicitaire, est compris:

- Une carte permanente d'accès au stade
- Une annonce publicitaire à la mi-temps de chaque match à domicile.
- Participation aux différentes manifestations organisées par la commission « Partenariat »
- Un logo sur le site internet du club et coordonnées d'activité professionnelle
- Invitation aux repas partenaires avant match (2 par saisons)
- Possibilité de communiquer sur la vie de son entreprise

Le tarif est fixé à: 650 euros la première année.

500 euros la deuxième année.

500 euros la troisième année



### **FORMULE 4**

### **CONTRAT PUBLICITE SUR LES MAILLOTS ET SHORTS**

#### Article 1

- Contrat valable pour un LOGO du partenaire sur le maillots des seniors 1 et 2
- Contrat établi pour une saison, renouvelable deux fois.
- LOGO central sur le maillots tarif : 4000 Euros
- LOGO sur la manche droite ou gauche tarif: 1000 Euros
- LOGO derrière le maillots au dessus du numéro tarif: 1500 Euros
- LOGO sur le short coté droit ou gauche tarif: 1000 Euros
- LOGO sur derrière le short: 2000 Euros
- Les frais de confection du maillot, réalisé selon les indications du partenaire, sont à la charge du RCSP réalisé selon les indications du partenaire, sont à la charge du RCSP.



Le partenaire nous fournira les indications à mettre sur le maillot, après validation du bon à tirer, le RCSP lance la fabrication des maillots pour deux saisons.

#### Article 2 Dans ce contrat, outre l'affichage de l'espace publicitaire, est compris:

- Une carte permanente d'accès au stade
- Une annonce publicitaire à la mi-temps de chaque match à domicile.
- Participation aux différentes manifestations organisées par la commission « Partenariat »
- Un logo sur le site internet du club et coordonnées d'activité professionnelle
- Invitation aux repas partenaires avant match (2 par saisons)
- Possibilité de communiquer sur la vie de son entreprise



### **FORMULE 5**

### **ACHAT D'UN MATCH**

#### Article 1

Contrat valable pour un match à domicile équipe une et réserve

#### **Article 2**

- Une carte permanente d'accès au stade
- Participation aux différentes manifestations organisées par la commission « Partenariat »
- Un logo sur le site internet du club et coordonnées d'activité professionnelle
- Possibilité de communiquer sur la vie de son entreprise tout au long de la journée

Le tarif est fixé à: 500 euros le match



### **FORMULE 6**

### **PUBLICITE SITE INTERNET DU CLUB**

#### Article 1

Contrat établi pour une saison.



Le partenaire nous fournira les indications à mettre sur cet espace, après lancement de la fabrication

- Un logo sur le site internet du club et coordonnées d'activité professionnelle
- Possibilité de communiquer sur la vie de son entreprise
- 2 places par match à domicile

Le tarif est fixé à: 100 ttc euros mini



# **FORMULE 7**

### **DONS SIMPLES**

#### Article 1

Contrat valable pour tout don supérieur à 100€



Dans ce contrat est compris:

- Une carte permanente d'accès au stade.
- Participation aux différentes manifestations organisées par la commission « Partenariat » selon les modalités de mise en place.

#### Article 2

Un cerfa sera établi par le club pour tout donataire

Comit Racin	ration Française de rug té Midi-Pyrénées g Club Salvetat Plaisa		A Le//
	La Salvetat Saint Gilles 61 07 31 70	Contrat de partenariat	
Le Racing club Salvetat Plaisance xv et			
1) Partenariat			
<b>✓ ✓</b>	Produits de partenariat: cellule sponsoring du RCSP N° Montant TTC:€  Paiement à la signature ou à la réception du reçu faisant office de facture		
2) DUREE DU CONTRAT			
	Saison/ Reno	ouvelableX sur saison(s)	
3) UTILISATION DU NOM			
	Partenaire officiel autorisé à utiliser le logo du club en communication interne et externe après accord du club.		
4) DISPOSITION PARTICULIERES			
Le RCSP s'engage à mettre en avant les activités de son partenaire lors du déroulement de ses manifestations par annonce au micro lors des mi-temps des matchs, par distribution de tracts que le partenaire voudra bien lui confier, par affichage de banderoles lors du tournoi de l'école de rugby, par la remise d'une coupe au finaliste d'une des catégories.			
	Le RCSP signature et cachet	Le Partenaire signature et cachet	